

NeTinfos

le journal d'infos
de la Communauté de Communes
Norge et Tille



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES NORGE ET TILLE - JUILLET 2022 - N°7

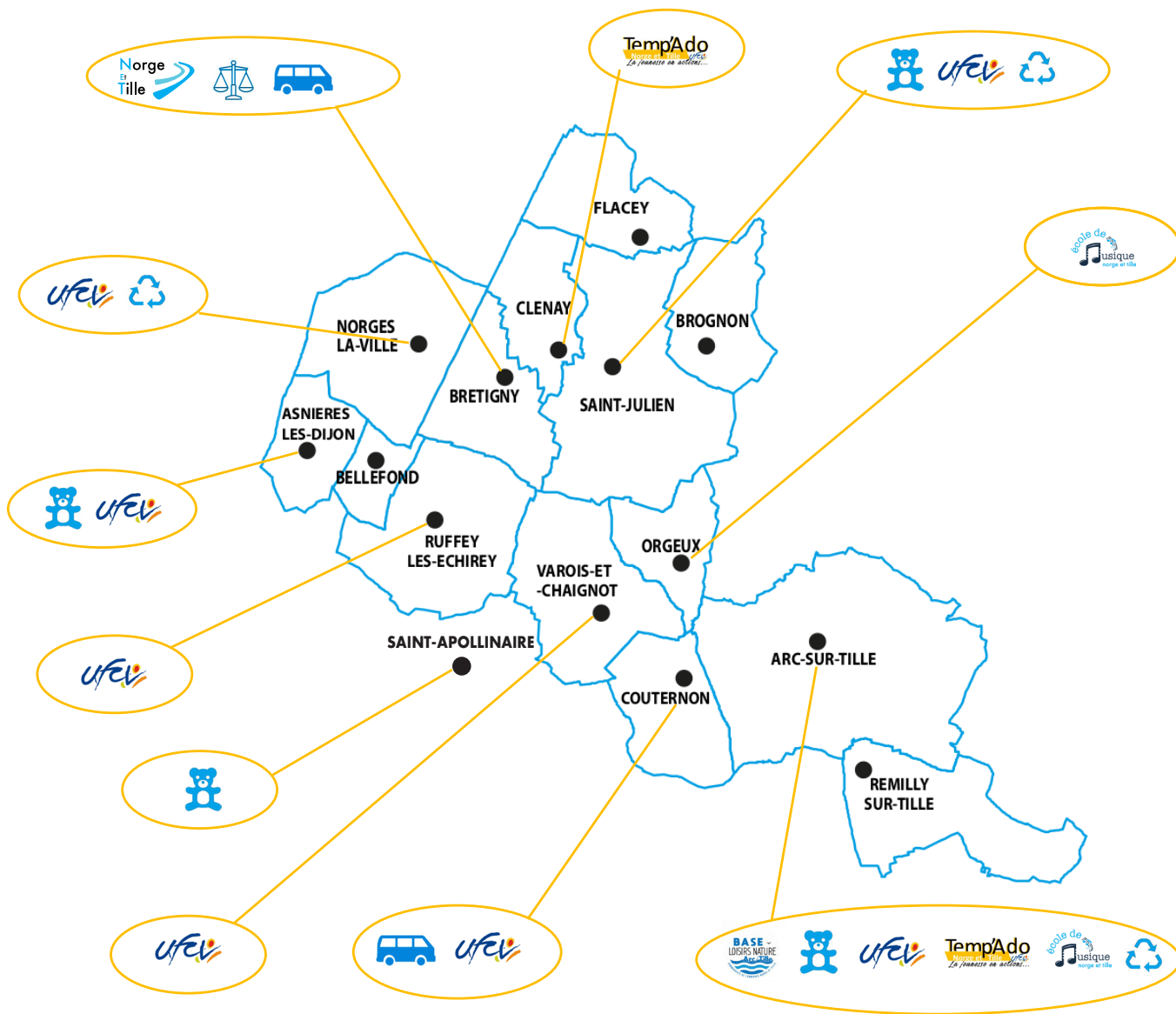
BUDGET
TRAVAUX EN COURS
PROJET DE TERRITOIRE
ENFANCE ET JEUNESSE

Arc-sur-Tille - Asnières-lès-Dijon - Bellefond - Bretigny - Brognon - Clénay - Couternon
Flacey - Norges-la-Ville - Orgeux - Remilly-sur-Tille - Ruffey-lès-Echirey - Saint-Julien - Varois et Chaignot



f @ComComNorgeTille
www.norgeetille.fr

LOCALISATION DES SERVICES relevant de la compétence de la CCNeT



Siège Communauté de Communes Norges et Tille



Accueils de la Petite Enfance (RPE, RPEI, micro-crèches, multi-accueil)



Accueils de loisirs (3-12 ans)



Stages ados (10-17 ans)



Ecole de Musique



Base de Loisirs



Minibus



Consultations gratuites d'avocats



Déchèteries



LA NeT S'ENGAGE DANS LA RELANCE

Madame, Monsieur,

La situation économique et sociale est complexe. Aussi, notre intercommunalité a souhaité aider au maintien du pouvoir d'achat en n'augmentant pas ses taux d'imposition, comme elle le fait depuis 2017. De même, la tarification des centres de loisirs et de l'école de musique reste inchangée.

Un effort conséquent en terme d'investissement est fait en confiant des travaux en priorité à des entreprises locales, comme par exemple l'aire de covoiturage aménagée à la sortie Arc-sur-Tille de l'A31. Ces mêmes entreprises ont vu leur fiscalité baisser en 2022 sur notre territoire.

En plus de ce projet, près de 2 Millions d'euros d'investissements sont inscrits au budget 2022, sans avoir recours ni à l'endettement, ni au levier fiscal. Notre communauté de communes s'engage dans l'investissement, dans la mobilité, dans les structures accueillant notre jeunesse, dans la transition écologique afin que notre cadre de vie soit préservé.

Bien cordialement,

Ludovic Rochette,
Président de la Communauté de Communes
Norge et Tille

DANS CE NUMÉRO

— BUDGET	P.4
— CFE	P.6
— TRAVAUX	P.7
— BASE DE LOISIRS	P.8
— TERRE DE JEUX	P.9
— CULTURE	P.10
— SÉCURITÉ	P.11
— NUMÉRIQUE	P.12
— JEUNESSE	P.13
— PAT	P.15

NeTinfos

Bulletin d'information de la
Communauté de Communes
Norge et Tille

47, route de Norges - 21490 Bretigny
Tél. 03.80.35.53.99
www.norgeettille.fr

Directeur de la publication Ludovic Rochette
Régie publicitaire Millésime Communication
Imprimé sur papier PEFC à 6 000 exemplaires - Imprimerie Vidonne

BUDGET 2022

DÉFINIR LES AMBITIONS ET LE PLAN D'ACTIONS

Les résultats de l'année 2021, venant s'ajouter aux excédents des années antérieures, s'élèvent à 2 030 271 € pour la partie fonctionnement et 347 100 € pour la partie investissement.

Le budget 2022 reconduit les dépenses réalisées en 2021 et prend en compte les études et dépenses nécessaires à la concrétisation de notre projet de territoire.

DÉPENSES ET RECETTES DE **FONCTIONNEMENT**

LES DÉPENSES

Le montant des dépenses 2022 est porté à 6 283 560 € soit une progression de près de 9,4% par rapport au budget 2021.

Il faut rappeler que parmi ces dépenses figurent les versements conséquents que nous devons effectuer à l'Etat au titre de la solidarité soit 1 695 000 € pour 2022.

Les dépenses nouvelles portent essentiellement sur la gestion de la jeunesse, les études relatives à la mobilité et à l'environnement, la gestion de la base de loisirs intercommunale, la nouvelle organisation des ressources humaines.



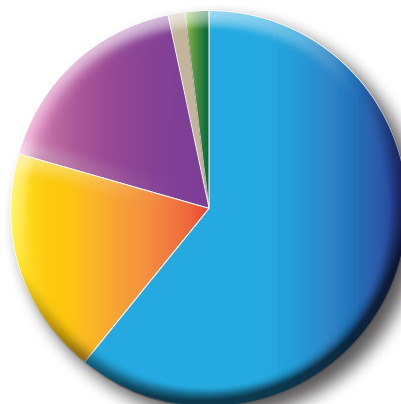
Siège de la communauté de communes Norge et Tille

LES RECETTES

Le conseil de communauté a souhaité encourager les entreprises de son territoire et a voté une baisse de 2% de la CFE, soit un taux révisé de 17,43%.

La CCNeT est un des rares EPCI à ne pas avoir instauré de taxe additionnelle sur le foncier bâti.

Suite à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, l'Etat apporte une compensation de 2 454 000 € financée par la TVA.



■ Impôts et taxes	3 725 000 €
■ Enlèvement ordures ménagères	1 150 000 €
■ Dotations et subventions	1 052 000 €
■ Gestion courante, divers	80 000 €
■ Produits des services	108 600 €

TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT

6 115 600 €

Plan de l'aire de covoiturage de Couternon



INVESTISSEMENT

Les investissements prévus depuis plusieurs années devraient être réalisés cette année. Il s'agit des ACM à Bellefond et à Clénay.

L'aire de covoiturage financée en grande partie par la société d'autoroute APRR est en cours de réalisation. La CCNeT cherche à accroître ses zones d'activités en particulier sur Arc-sur-Tille. Pour autant, l'entretien voire la réfection totale des voiries des zones existantes sera aussi entreprise.

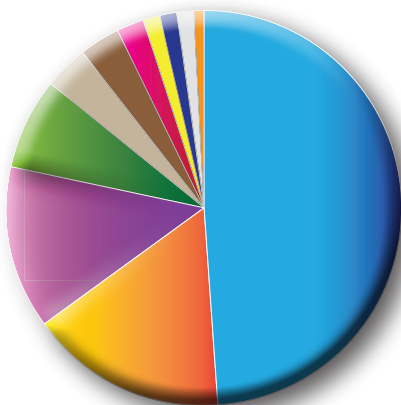
Pour financer ses dépenses d'investissement, le conseil de communauté a voté l'affectation de 540 000 € d'excédents de fonctionnement qui viennent s'ajouter à ceux qui avaient été votés l'année dernière pour le même montant.

De plus, un virement du budget de fonctionnement de 221 000 € a été prévu pour l'équilibre de ce budget si nécessaire. L'autofinancement intervient pour 44% du montant des dépenses d'investissement.

Les subventions et le remboursement de la TVA viennent compléter le financement de ce budget.

■ ACM construction	1 540 000 €
■ Zones d'activités	505 000 €
■ Aire de covoiturage	412 000 €
■ Locaux CCNeT	230 000 €
■ Études mobilité et autres.....	117 000 €
■ Déchetteries, collecte déchets	105 000 €
■ Mobilier ACM, adm.....	70 000 €
■ Matériel de transport.....	44 000 €
■ Aménagement base loisirs	44 000 €
■ Divers.....	43 840 €
■ Logiciels	20 500 €

TOTAL INVESTISSEMENT3 131 340 €



RAPPEL DES TAUX DES TAXES

TEOM

Collectifs Asnières : 7,22%

Reste du territoire : 5,77%

AUTRES TAXES FISCALES :

- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 7,99%
- Taxe sur le foncier bâti : pas de taxe additionnelle
- Taxe sur le foncier non bâti : 1,75%

- Cotisation foncière des entreprises : le taux est abaissé à 17,43% soit une diminution de 2%. La CCNeT affiche ainsi sa volonté de soutenir les entreprises et l'activité économique sur le territoire.

- Les particuliers, quant à eux, ne supportent aucune taxe additionnelle sur le foncier bâti contrairement à la pratique d'une majorité de Communautés de Communes.

AMÉNAGEMENT LES TRAVAUX EN COURS

PARKING À NORGES LA VILLE

Le parking est maintenant terminé malgré plusieurs péripéties en lien avec la coactivité des différents travaux. Il compte 20 places dont une pré-équipée pour recevoir une borne de recharge pour véhicule électrique. Début juillet, Enedis déposera les deux poteaux HTA et l'éclairage public sera remplacé et renforcé dans le même temps, ce qui permettra le double éclairage du parking et de la D105.

ACM (ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS) À BELLEFOND

Les travaux de démolition de l'ancien bâtiment ont été réalisés durant les vacances scolaires de printemps. La réunion de lancement du chantier avec toutes les entreprises a eu lieu le 2 juin. Les travaux de construction du nouveau bâtiment démarrent début juillet avec la pose de la première pierre le lundi 11 juillet. La fin des travaux est prévue pour mars 2023. Avec ses panneaux solaires et sa PAC (pompe à chaleur) en récupération de l'air extrait, cet ACM sera à énergie positive.

ACM (ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS) À CLÉNAY

Le permis de construire est déposé (délai 5 mois pour un ERP). Le projet définitif est terminé et la consultation des entreprises devrait être lancée prochainement. L'objectif est de terminer la rénovation au premier trimestre 2023. Durant ces travaux, une organisation temporaire sera mise en place avec les ACM de Bretigny et Norges-la-Ville.

AIRE DE COVOITURAGE À COUTERNON

Dans le cadre du plan d'investissement autoroutier 2019-2022 contractualisé avec l'Etat, APRR a décidé de réaliser en partenariat avec la Communauté de Communes Norge et Tille un parking de covoiturage situé à proximité du diffuseur A31 n°4 sur la commune de Couternon. Ainsi, la maîtrise d'ouvrage de cette opération à hauteur de 360 000 € est assurée par la Communauté de Communes Norge et Tille qui bénéficie d'une aide financière apportée par APRR. L'ouverture de cette aire de covoiturage marquera une première en Côte-d'Or dans le cadre de ce plan d'investissement autoroutier.



ACM à Bellefond

BASE DE LOISIRS DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS



Pour rendre l'espace plus agréable aux nombreux visiteurs, de nombreux aménagements sont en cours sur l'ensemble de la base de loisirs d'Arc-sur-Tille

Tables et bancs de pique-nique, poubelles de tri sélectif : du mobilier supplémentaire sera mis en place pour cette saison 2022.

Cette année, un important faucardage a été réalisé. Cette action consiste à couper et enlever les roseaux et autres herbacées poussant dans l'eau, majoritairement les espèces envahissantes comme les algues, afin de préserver la qualité du plan d'eau et son écosystème.

La sécurité de tous est également au cœur des préoccupations des élus : des gendarmes et agents de sécurité seront présents sur le site pour assurer votre tranquillité.

Des surveillants de baignade garantissent la sécurité des baigneurs en étant à la disposition des visiteurs.

UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE POUR LA BAIGNADE

Suite à l'évolution de la réglementation, la zone de baignade sera dorénavant

signalée par des drapeaux bicolores (rouge en haut et jaune en bas).

Sur le mât, un drapeau rectangulaire rouge signifie « baignade interdite », un drapeau rectangulaire jaune signifie « baignade surveillée avec danger limité ou marqué » et un drapeau rectangulaire vert « baignade surveillée sans danger apparent ».

Comme chaque été, un service de restauration est disponible sur le site.

Nous vous souhaitons un bel été ensoleillé !



BAIGNADE SURVEILLÉE

**DU VENDREDI 1^{ER} JUILLET
JUSQU'AU MERCREDI 31 AOÛT**
tous les jours de 13h30 à 19h.



Les drapeaux rouge et jaune délimiteront dorénavant la zone de baignade surveillée durant les heures d'ouverture du poste de secours

PARIS 2024

LA CCNeT LABELLISÉE

TERRE DE JEUX

La Communauté de Communes Norge et Tille vient d'obtenir le label Terre de Jeux 2024. Ce label destiné aux collectivités locales permet de valoriser les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants.

Ce label permet aux collectivités de s'engager dans l'ouverture des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, quelques soient leur taille et leurs moyens.

Devenir Terre de Jeux 2024, c'est :

Faire voir à tous les émotions du sport et des Jeux

- En célébrant les Jeux sur le territoire,
- En organisant ces célébrations dans le respect de l'environnement,
- En proposant des célébrations ouvertes au plus grand nombre.

Changer le quotidien des Français grâce au sport

- En favorisant la découverte du sport et de ses valeurs,
- En soutenant l'éducation par le sport,
- En promouvant la pratique sportive.

Donner au plus grand nombre la chance de vivre l'aventure des Jeux

- En faisant grandir la communauté des supporteurs des Jeux,
- En montrant comment l'aventure des Jeux se vit sur le terrain.

Concrètement, pour notre Communauté de Communes, c'est d'abord la volonté de fédérer les communes et les habitants du territoire autour d'un événement populaire, festif et universel tout en marquant l'identité Norge et Tille :

- en renforçant le développement de la pratique sportive pour tous, facteur de lien social, d'amélioration de la santé, et tout particulièrement pour les personnes en situation de handicap ou fragiles,
- en associant la jeunesse dès 2022 et en lui permettant de comprendre, partager et faire rayonner les valeurs de l'olympisme,
- en s'appuyant sur les valeurs éducatives du sport pour promouvoir la culture, la transition énergétique et le mieux vivre ensemble,
- en mettant en valeur les atouts de notre territoire.



En Norge et Tille, ce sera notamment

- l'organisation de la Semaine Olympique Terre de Jeux et de manifestations sportives grand public,
- des activités culturelles autour des valeurs du sport,
- le parrainage de sportifs de haut niveau de la Région en route pour Paris 2024,
- l'envoi de bénévoles du territoire aux Jeux Olympiques et Paralympiques,
- le renforcement des activités sportives pour tous en lien avec les communes,
- et bien sûr en 2024 en relayant les Jeux sur notre territoire...

SALON DU LIVRE ENFIN !

Reporté à cause de la crise sanitaire à 2022, le Salon du Livre, organisé par les bibliothèques des villages du territoire a enfin eu lieu le 3 avril dernier, à Clénay.

Les 46 exposants et les 7 éditeurs étaient aussi impatients que les bibliothécaires de participer à la 6^e édition, dont le thème était : Terres et terroirs, des mots pour le dire.

Treize bénévoles ont donné de leur temps et de leur énergie à la bonne organisation du Salon ainsi que le jour-même de l'événement. Leurs efforts ont été récompensés par les remerciements des auteurs et éditeurs et par un public venu nombreux.

En effet, 650 personnes ont pu découvrir les ouvrages, échanger avec les auteurs ou participer à des ateliers : contes, ateliers philo intergénérationnels, atelier céramique, atelier reliure, ou encore jouer en famille grâce à la ludothèque de Ruffey-lès-Echirey. L'après-midi, un groupe de musiciens de Clénay est venu animer le Salon pour le plus grand plaisir de tous !

Tous les marque-pages ont été vendus pour la tombola et les lots ont été distribués toutes les heures. Ces lots ont été généreusement offerts par des commerçants et entrepreneurs du Territoire, que nous remercions sincèrement !

La prochaine édition est prévue en 2024. Une réunion est prévue en septembre 2022 pour décider de la date en souhaitant que l'équipe actuelle réponde positivement et soit confortée par de nouvelles bibliothécaires.



GENDARMERIE POSTE À CHEVAL

Lieu touristique prisé en été, la base de loisirs située à Arc-sur-Tille est fréquentée par des milliers d'estivants. Sur 34 hectares, ce lieu est idéal pour profiter du soleil.

Pour assurer quotidiennement la sécurité des vacanciers tout en faisant de la prévention, les gendarmes équestres de la brigade d'Arc-sur-Tille sont présents du 4 juillet au 29 août. Ils sont également en charge du respect du règlement du site, et sont disponibles pour toute question relative à leur présence.

La Communauté de Communes Norge et Tille finance la mise à disposition des six chevaux du centre équestre de Couternon à la gendarmerie nationale (8 000€).



À l'occasion de son premier jour de patrouille le lundi 4 juillet, le poste à cheval a été accueilli par Ludovic Rochette, Président de la Communauté de Communes, le Général de Division Édouard Hubscher commandant la Région de Gendarmerie de Bourgogne Franche-Comté et le Groupement de Gendarmerie Départementale de la Côte d'Or et Patrick Morelière, Maire d'Arc-sur-Tille.

CONSEILLER NUMÉRIQUE **FORMER ET ACCOMPAGNER**

Arobase, hashtag, cloud, web, mail, réseaux sociaux, traitement de texte, appli... Tout ce qui touche à l'informatique est très obscur pour vous ? Un nouveau conseiller numérique est là pour vous accompagner et vous aider à vous repérer sur "la toile"

Jérémy Cnudde est le nouveau conseiller numérique de la Communauté de Communes depuis décembre 2021.

Il est chargé d'animer l'espace numérique de la CCNeT en organisant des ateliers collectifs afin d'apprendre les bases de l'informatique, mais aussi d'informer par exemple des dangers d'internet.

Il a également mis en place des permanences individuelles, dans les mairies, permettant d'assister les personnes qui n'ont pas accès à internet ou qui ont besoin d'aide pour effectuer leurs démarches administratives.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Jérémy au 03 80 35 53 99 ou par mail : conseillernumerique@norgeettille.fr

Retrouvez également le planning des permanences auprès de la mairie de votre commune.



ENFANCE-JEUNESSE UN NOUVEAU CONTRAT

Les relations avec la CAF changent pour prendre en compte un périmètre plus important d'intervention.

Le contrat Enfance Jeunesse laissera bientôt la place à la Convention Territoriale Globale (CTG).

Afin de connaître les domaines pertinents où intervenir sur notre territoire, un diagnostic social est nécessaire. Il est en cours de réalisation par la société Techné Cité.

La signature de cette convention entre la CAF de Côte-d'Or et la Communauté de Communes Norge et Tille est une étape importante pour le développement d'actions à caractère social. Cette démarche

visait à définir un cadre politique de développement de notre territoire, à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants.

Cette convention agit sur les champs d'interventions communs de la CAF et de la CCNeT : accès aux droits et inclusion numérique, petite enfance, parentalité, enfance, jeunesse, animation de la vie sociale, logement et habitat.

Suite à la CTG, la CAF s'engage dans une démarche d'harmonisation de la méthode de tarification des accueils de loisirs sans hébergement sur le département.

Dans cette optique, les tarifs vont être modifiés en 2023. Le principe est de définir un prix plancher et un prix plafond et que, à l'intérieur de cet intervalle, le taux d'effort des familles soit identique. Un coefficient s'appliquera au quotient familial CAF.

Les enfants qui seront scolarisés dans une école hors de leur commune paieront 15% de plus qu'un enfant habitant la commune de résidence.

Les tarifs seront donc individualisés.



ALIMENTATION VERS UN PROJET DE TERRITOIRE



La communauté de communes Norge et Tille a souhaité, par délibération, lancer une démarche de concertation permettant d'aboutir à l'élaboration d'un projet alimentaire territorial. En répondant tout d'abord à un appel à projet national, la NeT a vu la première étape du Projet Alimentaire Territorial (PAT) validée.

Suite à cette validation, le conseil communautaire a fixé les grandes orientations de travail de construction de ce PAT afin de garantir la légitimité des actions, tout en traduisant la politique alimentaire volontariste de la CCNeT.

Ces orientations s'articulent autour de trois axes :

- une dimensions sociale, sanitaire et éducative

- Rendre accessible à tous une alimentation de qualité
- Éduquer les habitants pour de meilleures habitudes alimentaires
- Développer les interactions consommateurs-producteurs

- une dimension environnementale

- Favoriser les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement
- Préserver la diversité des productions et des milieux

- une dimension économique

- Valoriser les productions vertueuses
- Dynamiser la consommation de proximité
- Prévenir les crises en organisant la résilience alimentaire

Ces orientations marquent parfaitement la volonté des élus,

inscrite dans le projet de territoire, de prendre en compte les attentes nouvelles des habitants liées à la fois au contexte sanitaire que nous venons de vivre et à l'émergence forte de l'accompagnement des savoir-faire locaux.





Pour mener cette concertation, le bureau communautaire a mis en place un comité de pilotage, composé du comité d'animation du Projet de territoire, élargi, en fonction de l'ordre du jour des réunions de travail, d'un représentant du département de la Chambre d'agriculture, des producteurs, des transformateurs, des consommateurs, ainsi qu'un nutritionniste.

Les premières concertations démarreront en septembre 2022 avec la volonté de valider le PAT courant 2023.

UN PLAN ALIMENTAIRE, C'EST QUOI ?

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines.

Issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture qui encourage leur développement depuis 2014, ils sont élaborés de manière collective à l'initiative des acteurs d'un territoire (collectivités, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens etc.).



Norge et Tille



un territoire dynamique
aux portes de la Métropole

loisirs & nature • économie • mobilité
enfance & jeunesse • environnement
cadre de vie

Arc-sur-Tille - Asnières-lès-Dijon - Bellefond - Breigny - Brognon - Clénay - Couternon

Flacey - Norgues-la-Ville - Orgeux - Remilly-sur-Tille - Ruffey-lès-Echirey - Saint-Julien - Varois et Chaignot



f @ComComNorgeTille
www.norgeetille.fr